

# Charte de qualité du SNPGC

## Faisans

Pour un oiseau le plus proche du naturel

L'éleveur doit :

1. respecter des densités de 3 m<sup>2</sup> minimum par faisan en grande volière
2. posséder une végétation durable et de qualité en volière
3. élever ses oiseaux suffisamment tôt dehors, c'est à dire les sortir entre 3 et 6 semaines en fonction du temps
4. nourrir ses oiseaux avec des céréales entières en complément
5. vendre ses faisans adultes à 19 semaines minimum
6. adhérer à un contrôle sanitaire organisé, officiel ou autre
7. fournir des oiseaux exempts de traces de picage
8. faire en sorte que la matrice du bec ne soit pas atteinte de manière irréversible par des interventions comme le débécquage

Age	Densité	Longueur grande volière	Végétation
1 jour à 4 semaines Faisan : 3 – 6 Semaines	Poussinière Faisans : 35 maxi/ m <sup>2</sup>		Permanente
5 à 8 semaines Mise en grandes Volières Faisans : 6-10 Semaines	Poussinière + Parcours extérieur : dans les parcours Faisans : 4 maxi/m <sup>2</sup>	Longueur : faisan : 50 m mini Hauteur : 2 m mini	Permanente
9 semaines et plus	Grande volière 3m <sup>2</sup> mini/faisan		Permanente+ végétation refuge : couverts comme cultures, arbustes, broussailles. Végétation refuge = 10% mini de la surface de volière

# Perdrix

Pour un oiseau le plus proche du gibier naturel

L'éleveur doit :

1. respecter des densité de 0,7 m<sup>2</sup> minimum par perdrix en grande volière
2. posséder une végétation durable et de qualité en volière
3. élever ses oiseaux tôt dehors, c'est à dire les sortir entre 4 et 7 semaines, en fonction du temps
4. nourrir ses oiseaux avec des céréales entières en complément
5. vendre ses perdrix adultes à 15 semaines minimum
6. adhérer à un contrôle sanitaire organisé, officiel ou autre
7. fournir des oiseaux exempts de traces de picage, surtout en ce qui concerne les perdrix grises
8. faire en sorte que la matrice du bec ne soit pas atteinte de manière irréversible par des interventions comme le débecquage

Age	Densité	Longueur grande volière	Végétation
1 jour à 4 semaines Première sortie Perdrix : 4 – 7 Semaines	Poussinière Faisans : 35 maxi/ m <sup>2</sup> Perdrix : 4 – 7 semaines Perdrix : 50 maxi/ m <sup>2</sup>		Permanente
5 à 8 semaines Mise en grandes Volières Perdrix : 8-11 Semaines	Poussinière + Parcours extérieur : dans les parcours Perdrix : 6 maxi/m <sup>2</sup>	Longueur : Perdrix : 25 m mini Hauteur : 2 m mini	
3m <sup>2</sup> mini/faisan	Grande volière 0.7 m <sup>2</sup> /perdrix		Permanente+ végétation refuge : couverts comme,cultures, broussailles... Végétation refuge = mini de la surface de volière

## **Conditions de la charte : faisans et perdrix**

### *Confort de vie*

#### En poussinière :

La litière doit être maintenue sèche et d'une épaisseur suffisante pour isoler les poussins au sol.

#### En grande volière :

Il faut éliminer régulièrement les oiseaux morts.

### *Pratiques d'alimentation*

#### De 1 jour jusqu'à 4 semaines :

##### Elevage en poussinière :

L'éleveur doit répartir les mangeoires et abreuvoirs de façon à permettre une bonne alimentation et hydratation des poussins (disposition en étoile ou autre).

#### 9 semaines et plus :

##### Elevage en grande volière :

Il faut répartir les mangeoires et les abreuvoirs sur une ou plusieurs longueurs de volières, en alternant un point d'eau, un point d'alimentation... Il est primordial d'apporter des céréales dans la ration, au minimum pendant deux à trois semaines avant la vente ou le lâcher des oiseaux.

### *Aspect sanitaire*

L'éleveur doit mettre en quarantaine les oiseaux arrivant de l'extérieur sur son élevage, hors achats effectués chez un éleveur signataire de la charte. Il est obligatoire d'adhérer à un contrôle sanitaire organisé, officiel ou privé. En ce qui concerne le couvoir, l'éleveur doit effectuer : nettoyage et désinfection du matériel d'accoupage en début de saison nettoyage et désinfection des œufs entre le ramassage et la mise en incubateur nettoyage et désinfection de l'éclosoir après chaque bande En ce qui concerne les poussinières : Il est indispensable de nettoyer , de désinfecter les poussinières dès le départ de chaque bande, et de dératiser régulièrement.